

# Coup d'



Le Journal de la CMCAS de Limoges - N° 90 - mars/avril 2017



## Edito

Les électriciens et gaziers restent mobilisés ces dernières semaines afin de peser sur l'avenir de nos activités sociales et également sur l'augmentation des pensions, des salaires et sur l'emploi.

- Concernant l'augmentation du **Salaires National de Base**, face à la mobilisation, certains employeurs ont fait des propositions:
- A EDF, Jean-Bernard Lévy consent une prime de 600 € brut.

- A Enedis, Philippe Monloubou annonce une prime de 400 € brut.
- Quant aux autres entreprises de la branche, elles restent discrètes voire muettes sur le sujet, ignorant ainsi le mécontentement des salarié-e-s qui s'exprime depuis plusieurs semaines. A Engie, Isabelle Kocher n'a pas daigné recevoir les organisations syndicales. Mais cela ne répond pas aux revendications des salariés qui attendent du salaire plus que des primes éphémères. Nous savons que les moyens existent, et ce n'est pas aux salariés de « payer » les choix stratégiques des employeurs et du gouvernement ni en terme de salaire ni en terme d'emploi.

- Le 14 février dernier, près d'un an après l'obtention de l'**ouverture des négociations sur l'avenir des Activités Sociales**, le médiateur, mandaté par le gouvernement, a présenté, lors d'une réunion tripartite, le contenu modifié de la plate-forme proposée le 19 janvier dernier par les employeurs. Il y est fait plusieurs arbitrages majeurs.

Tout d'abord, la mise en place d'un nouveau mode de financement assis sur les richesses créées par les salariés, dont le socle de départ est fixé à 400 millions d'euros, auxquels s'ajoute une enveloppe complémentaire de transition de 115 millions d'euros sur 5 exercices (2016-2020), ce qui porte le financement à 420 millions d'euros en moyenne, par an, jusqu'en 2020. Ensuite, le nombre d'emplois statutaires, dans les organismes, est établi à 2000 postes: loin de la diminution proposée initialement par les employeurs.

Enfin, une négociation aura lieu, en vue de la rédaction d'une convention nationale entre la CCAS et les employeurs, puis de conventions entre chaque restaurant méridien et les entreprises utilisatrices, pour une prise en charge financière assumée uniquement par les entreprises et les usagers, sans contribution du 1 %.

Ces propositions seront transmises aux pouvoirs publics, en vue de la réécriture de l'article 25 du Statut National des IEG. Le projet de décret sera ensuite soumis, sous 10 jours, aux fédérations syndicales pour recueillir leur avis avant l'écriture du décret définitif.

Cette première étape réaffirme donc notre modèle, géré par et pour les électriciens et gaziers, actifs et inactifs, à partir d'un financement basé sur l'activité et la création des richesses.

Il est indéniable que ces propositions n'auraient pas été les mêmes sans la mobilisation de l'ensemble des Activités Sociales et notamment des 105 000 bénéficiaires signataires de la pétition.

Néanmoins, elles ne sont pas à la hauteur des besoins des électriciens et gaziers et de leurs familles.

Alors que de nouvelles négociations dans la branche doivent se poursuivre concernant les moyens bénévoles, les questions immobilières et la restauration méridienne, nous devons poursuivre la mobilisation et continuer ainsi à défendre notre modèle et notre projet.

**Pour les bénéficiaires qui n'ont pas été affecté sur les demandes à tour de rôle de la 1<sup>re</sup> vague pour cet été, dès le 28 mars les places restantes passeront en réservation direct. Pour ceux qui ne connaissent pas encore la date de vacance pour cet été et ceux qui n'ont pas été affectés vous pouvez faire des demandes sur la 2<sup>e</sup> vague qui ouvrira le 25 avril. Pour tous compléments d'information n'hésitez pas à contacter la CMCAS de Limoges ou à vous rendre sur ces différents points d'accueil.**

Je vous invite à participer aux réunions de SLVie et à l'assemblée Générale de la CMCAS le 16 juin 2017 à la Roche au Gô.

**Patrick STOOP,**  
Président de la CMCAS de LIMOGES

## Sommaire

Etat-civil.....	p. 2
Permanence assurance.....	p. 2
SATEC.....	p. 3
Bureau de la CMCAS de Limoges.....	p. 4
Motion du Conseil d'Administration.....	p. 5-6
Nouvelle activité UFOLEP.....	p. 7
Les partenariats 2017 Culture et loisirs avec la CMCAS de Limoges.....	p. 7
Section Gastronomie-Cuisine	
Cours d'œnologie.....	p. 8
Section pêche.....	p. 8
Section Natation - Aquagym.....	p. 9
Commission jeunesse.....	p. 9-11
Commission Jeunes agents 87.....	p. 11
Section moto.....	p. 12
Section Ball-trap.....	p. 13
Section pétanque.....	p. 13
Veyracomusies 2017.....	p. 14
Journée promenades aériennes.....	p. 15
Section randonnées.....	p. 15
Réunion convoyage.....	p. 16
Coupon-réponse.....	p. 17-23
Points d'accueil de proximité.....	p. 24

### Numéro de téléphone et email

- **Enfance maltraitée : 119**
- **Violences conjugales-femmes**
- **Infos services : 01 40 33 80 60**
- **Energay : 01 45 08 45 01**
- **Secours populaire de Limoges : 05 55 04 20 00**
- **www.planningfamilial.org**
- **www.camieg.fr - Tél. : 0811 709 300**
- **www.cnleg.fr - Tél. : 02 40 84 01 84**
- **www.mutleg.fr - Tél. : 09 69 32 37 37**

### CMCAS LIMOGES

79, rue de la Croix Verte - 87039 Limoges cedex  
Tél. : 05 55 44 22 88 - Fax : 05 55 44 21 77

[www.limoges.cmcas.com](http://www.limoges.cmcas.com)

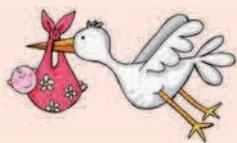
: commission jeunes agents 87

**Jours et heures d'ouverture :**

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h - de 13 h à 16 h 30

**CMCAS**  
LIMOGES

## Etat-Civil



Bienvenue à  
– Jules PLUMAUZILLE



Collègues nous ayant quittés  
– M. Raymond BOISSARD  
– M. Jean-Claude BONILLO  
– M. Jean FAUBERT  
– M. Jean LAMBERT  
– M. Etienne SALLE

## Permanence assurance



La Satec est le courtier d'assurance avec lequel la CCAS a passé un contrat afin de répondre au mieux aux questions que vous vous posez. Que ce soit en terme d'assurance auto/moto, habitation, scolaire, protection juridique et les assurances de personnes: IDCP, Dépendance, Obsèques.

Si vous souhaitez obtenir des conseils personnalisés ou si vous avez des questions sur vos divers contrats d'assurance, vous pouvez prendre rendez-vous avec notre courtier qui sera présent dans nos locaux de la CMCAS de 10 h à 12 h et de 13h30 à 15h30:

MARDI 23 MAI - MARDI 27 JUIN - MARDI 29 AOÛT



## PERMANENCE SUR RDV

### LA CAMIEG VOUS ACCUEILLE !

Locaux de la CMCAS de Limoges  
79 rue de la Croix Verte - Limoges  
de 10h30 à 12 h  
de 13 h à 14 h



**ATTENTION, DORÉNAVANT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**, à l'adresse mail suivante :  
auvergne\_accueil@camieg.org (objet RDV CMCAS Limoges) ou **répondeur** 04 63 05 50 10.  
**VENEZ RENCONTRER VOS CONSEILLERS CAMIEG !**

### PROCHAINES DATES

11 avril - 2 et 16 mai - 6 et 27 juin

### UN LIEU D'ACCUEIL POUR VOUS INFORMER

Vous avez des questions ou souhaitez des informations sur :

- les prestations et remboursements en cours
- les démarches administratives et médico-administratives à effectuer
- l'évolution de vos droits en cas de changement de situation
- les actions de prévention menées par l'organisme



Nous vous proposons une réunion avec la SATEC, qui vous informera sur :

- Les assurances
- IDCP

Cette réunion est destinée aux inactifs et aux actifs OD de la CMCAS de Limoges.

Nous vous invitons donc à y participer et nous vous donnons rendez-vous

**le 12 juin 2017 à 14 h dans la salle Marcel Paul**

sur le site de la Roche au Gô.

Pour les actifs merci de renvoyer dès que possible le coupon-réponse en notant si vous souhaitez un détachement.



Je souhaite participer à cette réunion

Nom-Prénom: .....

Sujet(s) souhaité(s): .....

\* Je suis  inactif ou  Actif (Je souhaite un détachement  oui ou  non )

Inscription à retourner à la CMCAS de Limoges.

# Validation à l'issue du Conseil d'administration du 27 janvier 2017 du bureau de la CMCAS de Limoges

## Bureau de la CMCAS de Limoges

- Président, CGT: **Patrick STOOP**
- Vice-président délégué, CGT: **Christian FAURE**
- Vice-président CGT: **Jean Philippe NANEIX**
- Vice-président CFDT: **Jérôme RACHALSKI**
- Vice-président CFE-CGC: **Jean Pierre FAURY**
- Secrétaire général, CGT: **Jérôme QUERIAUD**
- Secrétaire général adjoint, CGT: **Bruno DUPE**
- Trésorier général, CGT: **Olivier GUERAUD**
- Trésorier général adjoint, CGT: **Benjamin REIX**

## ADMINISTRATEURS DE LA CMCAS DE LIMOGES 2017

<b>Administrateurs CGT:</b> Franck BESSAS Jean Luc BRUN Claude CORDAZZO Valérie DEL PINO Bruno DUPE Christian FAURE Olivier GUERAUD Jacques LASSERRE Romain MERIGAUD Yves MILBERGUE Jean Philippe NANEIX Henri PENICHOUX Pascal PLAS Jérôme QUERIAUD Benjamin REIX Patrick STOOP	<b>Administrateurs CFDT:</b> Franck DEVAUD Melissa PACAILLE Sébastien PACAILLE Jérôme RACHALSKI
<b>Administrateurs CFE-CGC:</b> Daniel ANCEY - Jean Pierre FAURY - 2 mandats non pourvus	

## Motion du Conseil d'administration de la CMCAS de LIMOGES sur la défense de la CAMIEG

La baisse de nos activités sociales a déjà mis en grande précarité l'accès au droit aux vacances des salariés des IEG et de leur famille, le financement de la santé et de l'action sanitaire et sociale.

Le rapport de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) sur la COG 2012-2015 (Convention d'Objectifs et de Gestion) est un rapport à charge contre la protection sociale des salariés et des retraités des IEG.

Il ne fait que confirmer l'attaque menée par le gouvernement, contre notre modèle industriel et notre modèle social, depuis plusieurs années.

L'IGAS préconise trois scénarios :

- Un 1er scénario consisterait à tout simplement supprimer la CAMIEG et confier la part complémentaire à une mutuelle,
- Un 2ème scénario reviendrait à limiter les compétences de la CAMIEG, remettre en cause la gestion démocratique et fermer les antennes locales,
- Enfin, une 3ème option reviendrait à appliquer à la CAMIEG les mêmes objectifs d'ores et déjà appliqués pour l'ensemble des régimes spéciaux et du régime général en matière de maîtrise de ses coûts de gestion : réduction des effectifs de 10% en quatre ans, soit 25 postes et baisse des dépenses de gestion limitatives de 15% sur quatre ans et fermeture de cinq antennes.

Pourtant, les inspecteurs de l'IGAS notent les excellentes performances et l'efficacité de notre régime complémentaire !

- Coûts de gestion plus bas que ceux des autres régimes et des mutuelles,
- L'assurance de maintenir l'équilibre financier du régime dans les années à venir,
- Une politique de prévention et d'éducation à la santé efficace et de très haut niveau,
- Un très bon niveau de remboursement au regard des régimes comparables,
- Etc...

De plus, lorsque l'IGAS parle de réduction des coûts, il faut se rappeler que notre régime est uniquement financé par les cotisations des salariés, des retraités et des entreprises des IEG. Il ne coûte pas un sou à la Nation.

Mieux, il a récemment participé à la solidarité nationale, par une contribution de 175 M€ au Régime Général !

Et ce constat très positif conduit logiquement l'IGAS à préconiser...la disparition du régime !

Nous dénonçons cette duplicité des discours officiels. Le Gouvernement annonce le renforcement des politiques de prévention et de facilité d'accès aux soins. Notre régime spécial fait la démonstration effective que ça marche, et il devrait disparaître ?

C'est un non-sens que de détruire ce qui marche, ce qui est rentable industriellement et socialement.

Au contraire, pourquoi ne pas appliquer à tous les citoyens les recettes qui ont fait leurs preuves ?

En prônant la réduction d'emplois dans ses préconisations, l'IGAS oublie bien vite que notre Caisse avait démarré en 2007 dans des conditions terriblement dégradées, à cause de la précipitation et de l'impréparation de ce dossier par les pouvoirs publics ; le rapport 2007 de l'IGAS n'y était sans doute pas étranger...303 emplois avaient été validés par le DSS (Direction de la Sécurité Sociale) mais depuis 2007, les gouvernements successifs limitent la masse salariale à 250 emplois, au détriment de la mission de service public de la CAMIEG.

Les électriciens et gaziers n'accepteront pas de nouvelles économies, alors qu'ils les ont déjà réalisées !

Nous exigeons que tous les moyens soient accordés à la CAMIEG pour :

- La poursuite et le renforcement de sa politique de prévention et d'éducation à la santé,
- Accueillir et conseiller, en proximité, les salariés et les retraités de notre régime,
- Assurer une véritable solidarité intergénérationnelle, par l'abandon de la séparation comptable entre le compte pensionnés et celui des salariés,
- La création d'un fonds social, en cohérence avec les missions du régime spécial.

Résultats des votes des administrateurs présents au conseil d'administration du 27 janvier 2017 :

Pour : 11 CGT  
Contre :  
Abstention :  
Ne participe au vote : 2 CFE-CGC

**La motion est adoptée à la majorité.**

**Le président de la CMCAS  
Patrick STOOP**



Limoges, le 27 janvier 2017.

# Nouvelle activité

Dans le cadre d'un partenariat avec l'UFOLEP 87

Nous allons mettre à disposition un créneau par semaine **les mardis de 20 h à 22 h** (hors vacances scolaires) pour pratiquer du basket dans notre gymnase sur le site de la Roche au Gô.



En contrepartie, l'UFOLEP se propose, d'intégrer les bénéficiaires intéressés de chez nous sur ce créneau dans le cadre du championnat UFOLEP 87.

**La convention débute à partir du 28 mars 2017 à 20 h.**

Si vous êtes intéressés pour faire des matchs de Basket merci de vous inscrire sur le coupon-réponse.

Cette activité sera soumise à cotisation en suivant les modalités d'accès aux activités.



## Les partenariats 2017 Culture et loisirs avec la CMCAS de Limoges

Il a été convenu que les ouvrants droits de la CMCAS de Limoges et leurs ayants-droits bénéficieront d'un tarif réduit pour tous les partenaires ci-dessous sans intervention du 1 %.



Réduction de 10 à 20 %  
sur les spectacles



Info et réservation  
au 06 75 18 14 57

Le tarif CE 2016  
est de 3,50 €/entrée



Billets à la CMCAS

12 €/place  
au lieu de 21 €



Réservation au  
05 55 79 74 79

Réduction de 25 %



Réservation  
au 05 55 00 98 36

Art & Essais e Cinécheque  
4,50 € au lieu de 6,90 €



Remise de 10 %  
sur toutes les prestations  
directement sur place



Billets de cinéma  
7,30 € au lieu de 10 €



Billets à la CMCAS



Renseignements auprès de la CMCAS de Limoges  
79 rue de la Croix Verte - 87039 Limoges Cedex  
05 55 44 22 88 du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30



## Section Gastronomie-Cuisine

### Cours d'œnologie

La Section Gastronomie-Cuisine dans le cadre de ses activités programme des cours d'œnologie afin de vous permettre d'acquérir les connaissances complémentaires qui permettront de mettre en valeur vos préparations culinaires. Ce sont des cours de 2 h qui se déroulent au Restaurant CCAS de Limoges à partir de 17 h 30. (Nb de places limitée 16 pers.)

Les prochains cours seront sur les dates et les thèmes suivant :

- les vins de l'été : quels vins déguster sous le soleil ? **le jeudi 8 juin 2017.**

Il s'agit de cours suivi d'une dégustation, ils seront assurés par M. Delage œnologue, le coût des 2 h de cours est de 15€ par personne.

Rappel : Ces cours sont soumis aux règles de cotisations habituelles.

Inscription à retourner à la CMCAS **a minima une semaine avant chaque dates proposés**, accompagnée d'un chèque à l'ordre de la CMCAS de Limoges.

**Contacts pour tous renseignements complémentaires auprès de Bertrand CLEMENT**

- Par téléphone : 07 82 08 35 27

- Par messagerie : bertrand.clement2@free.fr



## Section pêche

La vidange de notre étang du mois de novembre s'est bien déroulée, nous avons sorti de beaux poissons et quelques indésirables : j'ai nommé les « silures » ce qui a contrarié un peu le résultat de la pêche. C'est pourquoi nous avons laissé l'étang vide pendant deux mois en espérant par ce moyen avoir éradiqué le prédateur.

Le nettoyage des berges se poursuit pendant que l'étang se remplit. L'alevinage va se faire dans la foulée et nous seront prêts pour l'ouverture **le 1<sup>er</sup> avril.**

Il y a de nouveaux tarifs que vous trouverez à la rubrique des sections dans le Coup d'Œil, ou à la CMCAS.

Cette année nous reconduisons le partenariat avec RVI qui n'a plus que l'étang de Conore « au même tarif ». Toutes les modalités sont disponibles à la CMCAS. Ce partenariat est intéressant pour ceux qui aiment concourir « pêche de nuit, enduro, pêche au coup » etc. ouverture **le 12 mars.**



La commission recrute les bénévoles qui souhaitent participer à l'entretien de notre patrimoine et remercie ceux qui viennent toute l'année. La commission n'étant pas « riche » et la CMCAS non plus, **nous sommes à la recherche d'un lave-vaisselle et de convecteurs élect. (2 kW; 2,5 kW) pour le bungalow.** Si vous en avez qui vous encombrant et qui fonctionnent, nous sommes preneurs.

Le bungalow est plus que jamais à votre disposition profitez-en !!! Location CMCAS pendant la période d'ouverture de la pêche.

**Pour toutes ces sollicitations contactez la commission (Milbergue Yves 06 7847 54 91) ou la CMCAS 05 5544 22 88**

**AG de la commission le 13 avril 2017  
à 17 h 30 à la Roche au Gô.**

**Venez nombreux nous faire part de vos attentes  
et de vos remarques.**



# Section Natation - Aquagym

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MARDI 20 JUIN 2017  
À 18 H, À LA ROCHE AU GÔ

## Ordre du jour

- Compte-rendu de l'année écoulée —
- Renouvellement du bureau —
- Questions diverses —

Nous comptons fortement sur votre présence, à tous.



Suzanne Bévilacqua  
Jean-Pierre Simonet



## Commission jeunesse

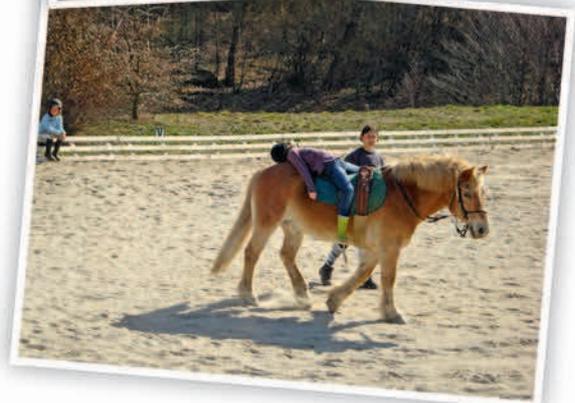
**La commission jeunesse te propose un mercredi récréatif au centre équestre de St Just le Martel le 12 avril 2017**

Au cours de cet après-midi, tu pourras profiter d'un encadrement spécialisé dans le domaine équestre où tous les niveaux sont acceptés. Un goûter sera servi sur place. Prévoir une tenue adaptée à l'activité avec si possible bottes et vêtements chauds (selon conditions météo du jour). Le centre équestre est muni d'un manège avec abri et le matériel de protection est fourni.

**RDV sur place au Centre Équestre – Allée de Bellefond  
87590 Saint Just le Martel à 14 h.**

Le tarif pour cette activité est de **8 €/enfant**

**Inscription avant le 5 avril 2017 auprès de la CMCAS.**





**La Section « LOISIRS CREATIFS » propose le 27 avril 2017,  
un atelier pour les enfants  
de 8 à 11 ans (maximum 8 enfants)**

**« CRÉER UN CADRE PHOTO PERSONNALISÉ »**

Cette animation sera faite au GENETIE – ISLE de 14 h à 17 h.  
Chaque enfant partira le soir avec le cadre photo qu'il aura décoré.



**La commission jeunesse te propose  
un mercredi récréatif au Centre de Loisirs  
Jeunes de Limoges (CLJ) le 17 mai 2017**

Le Centre de Loisirs Jeunes (CLJ), géré par la police nationale et la ville de Limoges, lors de ce mercredi récréatif proposera des activités sportives aux enfants.

- Pour les jeunes âgés entre 6 et 11 ans : tir à l'arc et VTT
- Pour les jeunes âgés entre 11 et 14 ans : moto

**Rdv sur place à 13h45 au CLJ  
Site des Casseaux 87000 LIMOGES**

**16 h 45 Goûter su place et 17 h 15: Fin de l'activité**

Le tarif pour cette activité est de **1 €/enfant**.

**Inscription avant le 10 mai 2017 auprès de la CMCAS.**

**La commission jeunesse te propose un mercredi  
récréatif à l'Accrobranche de Limoges le 14 juin  
2017**

La commission jeunesse te propose un après-midi Accrobranche sur le site de TARZ EN ARBRE à LIMOGES. Grimpeur en herbe, tu découvriras l'arbre et son milieu. Cette activité sera encadrée par des moniteurs de façon à évoluer sur le site en toute sécurité. Un goûter sera partagé en fin d'après-midi.

**RDV sur place TARZ'EN ARBRE à 13h45 - Zone De Loisirs  
Lac d'Uzurat Avenue de Brachaud à LIMOGES**

Le tarif pour cette activité est de **10 €/enfant âgés entre 6 et 11 ans** et **13 €/enfant âgés entre 12 et 14 ans**.

**Inscription avant le 7 juin 2017 auprès de la CMCAS.**



## La commission jeunesse te propose un mercredi récréatif sur la Journée à la Cité des Insectes et à Vassivière le 5 juillet 2017

Sur la matinée, tu partiras à la rencontre du monde fascinant des insectes dans un cadre drôle, ludique et interactif avec un soupçon de magie !

Tu vas vivre une expérience pleine de surprises en découvrant le Cabinet des Curiosités, le Bureau du Naturaliste avec plus de 15 000 spécimens, le Criquet Géant, l'Insectarium, la Salle de Biodiversité interactive et l'exposition « Insectes, Cultures et Traditions ».

Le Musée interactif sur 400 m<sup>2</sup> de collections et les jardins sur 8 000 m<sup>2</sup> te permettra de vivre un moment inoubliable.

Tu partageras un pique-nique (merci de le fournir) sur la Cité des insectes ou au lac de Vassivière en fonction de la météo.

Durant l'après-midi, tu t'amuseras avec les copains au parc aqua ludique (jeux sur l'eau, toboggan, canoë) situé sur la page de Vauveix à Vassivière. Un goûter sera partagé avant le retour sur Limoges. (pris en charge par la CMCAS)

**RDV à la Roche au Gô à 8h30  
départ 8h45 et retour à la Roche au Gô vers 18 h.**

Le tarif pour cette activité est de **18 €/enfant**.

Inscription avant le 28 juin 2017 auprès de la CMCAS.



**RAPPEL: Les mercredis récréatifs sont soumis à une participation en fonction du coût de l'activité (Voir coupon-réponse)**

## Commission Jeunes agents 87

### After Work le 30 juin 2017

Venez vous retrouver entre jeunes agents autour d'un repas froid pour un moment convivial.

Nous pourrons faire ensemble un point sur les activités à venir et passées !



**Rendez-vous vers 18 h à la salle Marcel Paul au 8 rue de la Roche au Gô à Limoges.  
Tarif à 4 €/pers.**

Inscription et règlement à La CMCAS avant le 23 juin 2017.

## **PARKATTAK le 20 mai 2017**

La commission jeunes agents de la CMCAS de LIMOGES a le plaisir de t'accueillir sur le site du Génétie pour une activité de Laser Game extérieur. Une activité originale, avec 0 % de douleur et 100 % d'action. Pas de projectile, pas de tenue spécifique : juste de l'adrénaline, de la technologie et du sport. Des munitions illimitées. Cette activité convient aux jeunes (à partir de 7 ans). Les équipes de joueurs devront s'affronter lors de divers scénarios échelonnés. Un repas festif sera partagé sur place



**RDV au Génétie – Chemin du château du Génétie 87170 Isle à 10 h – Fin à 17 h**

Tarif à : **AD et OD : 17,25 €/pers.** ou repas seul **8,25 € - Extérieure à 23 €/pers** ou repas seul **11 €**

**Inscription et règlement auprès de la CMCAS avant le 12 mai 2017.**

## **La Section Moto de la CMCAS vous propose...**

### **De découvrir le 20 mai 2017 la Dordogne sur les routes de la vallée de la Vézère**

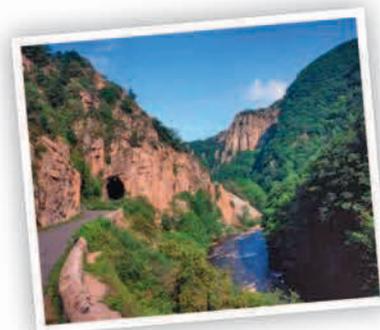
La vallée de la Vézère est surtout connue pour l'extraordinaire concentration de sites préhistoriques. Quatorze d'entre eux ont été classés au patrimoine mondial de l'Unesco en 1979.

D'autres comme le Regourdou, Bara-Bahau et Castel Merle sont classés monuments historiques. Le cadre naturel préservé de la vallée Vézère en fait une destination idéale pour une balade à moto.

**RDV à la Roche au Gô avec un départ à 8 h 30.**

Tarif : AD/OD = **20 €** et extérieur = **27 €**

**Inscription avant le 19 mai 2017.**



### **De découvrir du 17 au 19 juin 2017 La Sioule/Les monts d'Auvergne**



Vous découvrirez un pays ombragé et vallonné, de landes et de bocages, de forêts et d'étangs. Ce territoire granitique fécondé par la Sioule, véritable épine dorsale et trait d'union entre des microrégions, vous dévoilera des paysages authentiques et un patrimoine riche (Pont du Ménat, Viaduc des Fades, le château Rocher et une multitude de moulins).

Vous serez hébergé à la Maison familiale de Super Besse.

**RDV à la Roche au Gô le 17/06 avec un départ à 8 h 30 retour le 19/06 en fin d'après-midi.**

Tarif : AD/OD = **67 €** et extérieur = **90 €**

**Inscription avant le 19 mai 2017.**



## Section Ball-trap

La section Ball-trap a organisé son assemblée générale le 13 février à la Roche au Gô, afin de déterminer les rendez-vous de la saison à venir. C'est avec plaisir que j'ai pu accueillir des actifs et des inactifs, ainsi que de nouveaux tireurs et notre président Patrick Stoop qui nous a fait l'honneur d'assister et de nous donner des informations sur le 1%.

Nous avons abordé les sujets suivant : Travaux pour la mise en place de la fosse américaine et entretien du terrain fosse et parcours

**Date d'ouverture 11 mars et  
fermeture le 3 septembre**

### Date des différents rendez-vous et concours 2017 :

- 8 et 22 avril\*
- 6 mai\*
- **20 mai CONCOURS INTER CMCAS à la journée** organisé par Limoges.
- **du 25 au 28 mai 38<sup>e</sup> Challenge Marcel Paul à Rodez**
- 3 et 17 juin \*
- 1<sup>er</sup> - 15 et 29 juillet\*
- 12\* août
- 26 août à la journée avec repas sur place (9 h à 18 h) \*
- 2 septembre FERMETURE \*

\* Site de tir de la CMCAS de Limoges à St Jouvent : LE TIR EST AUTORISE DE 14H A 19H, CASQUE ET LUNETTES SONT OBLIGATOIRE AINSI QU'UNE LICENCE OU ASSURANCE STIPULANT L'ACTIVITE BALL TRAP SONT AUTORISE SEULEMENT LES CARTOUCHES DE TIR

**Information et contact auprès de Richard Vinour,  
responsable du Ball-Trap au 06 85 81 09 67  
ou CMCAS 05 55 44 22 88**



## Section pétanque

Avez-vous les boules.....de pétanque

C'est le moment de les faire briller. La CMCAS, le réseau social et solidaire et la section pétanque vous proposent une activité pétanque à la roche au go pendant les beaux jours du printemps. Un instant sympa pour échanger avec des copains, des amis, des collègues tout simplement passé un bon moment convivial.

Cette activité, si vous le souhaitez, peut se pratiquer pendant les mardis après-midi du printemps 2017 (du 4 avril au 21 juin).

Le premier rendez-vous est fixé au mardi 4 avril 2017 à 14 h terrain de boule du complexe sportif de la CMCAS 8 rue de la Roche au Gô avec vos boules, le chapeau et une bouteille d'eau.



**Pour le réseau social et solidaire  
Jacques Lasserre**



# VEYRACOMUSIES 2017

## du 25 au 27 mai

**Nous vous proposons des places pour le plus grand des petits festivals les Veyracomusies.**

**Grâce à notre partenariat vous pourrez bénéficier de réduction voir ci-dessous. Inscription sur le coupon-réponse.**

**A. JEUDI 25 MAI à 21 h:**  
13,50 € au lieu de 18 € YANISS ODU A

**B. VENDREDI 26 MAI à 21 h:**  
16,50 € au lieu de 22 € LES FRANGLAISES

**C. SAMEDI 27 MAI à 21 h:**  
15 € au lieu de 20 € FRANÇOIS MOREL

**PASS 3 JOURS: 37,50 € au lieu de 50 €**

Toutes les infos sur ce lien,  
images, bio, spectacle etc.  
<http://www.veyracomusies.com>



**31<sup>ème</sup> EDITION**

**MAS-MARTIN  
VEYRAC (87)**

**DU 24 AU 27 MAI 2017**

**YANISS ODU A**  
**LES FRANGLAISES**  
**FRANÇOIS MOREL**





## Journée promenades aériennes

avec la Section Sports Aériens de la CMCAS le 11 juin 2017, à l'aéro-club de St Junien

Vous pourrez choisir le parcours, durée 20 à 45 min : Monts de Blond, lac de St Pardoux, tour de Limoges, lacs de Haute Charente, vallée de la Vienne...  
en avion (2 ou 3 passagers) ou en ULM (1 passager).

C'est aussi l'occasion de visiter les environs de St-Junien, le site Corot, le musée de Rochechouart, etc.

**Tarifs:** OD-AD **20 €/pers**; extérieurs possibles **24 €/pers**, pour 30 min de vol  
(fonction de la durée, à régler sur place)

**Vous aurez la possibilité de pique-niquer sur place.**

L'activité est soumise aux conditions météo, report au 2 juillet si météo insuffisante.

**Inscription auprès de la CMCAS avant le 6 juin 2017.**

## Section randonnées

La section randonnée pédestre de la CMCAS de Limoges propose une sortie **le lundi 22 mai 2017 à GIMEL LES CASCADES (19)**

### Le programme de la journée

RDV à 7h 15 pour un départ à 7h 30 de la Roche au Gô en car.

- 9h 30 départ pour une randonnée autour de GIMEL (8 km)  
et une promenade pour les non marcheurs
- 12 h 30 Repas au restaurant.
- 15 h Visite du parc des cascades
- Retour vers 19h 30 à la Roche au Gô.

Tarif: AD/OD = **33 €** et extérieur = **43 €**



**Inscription avant le 12 mai 2017.**

Dates	Commune	Nom du circuit	Longueur (km)	RDV et Départ sur place à 14 h sur les lieux ci-dessous
03/04/2017	St-Genet-sur-Roselle	Bords de la Briance	10	Etang communale
10/04/2017	Châteuponsac	Sentier de Chênepierre	9	Place du Mazurier
<b>18/04/2017</b>	<b>Chaillac</b>	<b>Chemin du Heron</b>	<b>10</b>	<b>Plan d'eau de Saillat</b>
24/04/2017	La Geneytouse	Chemin de l'âme de l'âne	10	Parking école des ALLOIS
<b>02/05/2017</b>	<b>Razes</b>	<b>La Roche</b>	<b>8,6</b>	<b>Place centrale</b>
<b>09/05/2017</b>	<b>Cognac-la-Forêt</b>	<b>Sentier le paradis</b>	<b>9</b>	<b>Champ de foire salle polyvalente</b>
15/05/2017	Blond	Sentier de Montjoie	8,5	Parking salle des fêtes
22/05/2017	Gimel-les-Cascades	Sortie bus	5 et 10	ROCHE au GÔ Départ 7 h 30
29/05/2017	Nexon	Sentier des étangs	10	Parking étang des Landes
<b>06/06/2017</b>	<b>Sauvagnac</b>	<b>Tourbières des DAUGES</b>	<b>10</b>	<b>Prieuré de Sauvagnac</b>
12/06/2017	St-Martin-Terressus	Boucle des châteaux	8,5	Parking stade foot
19/06/2017	St-Auvent	Gorges et forêts	9	Parking du château
26/06/2017	St-Pardoux	Champ communal	9	Parking office du tourisme

**ATTENTION: En rouge, c'est un mardi.**



# Convoyage

*J'accompagne,  
Ils partent*

Nos enfants qui partent en colo CCAS les connaissent bien : les convoyeurs sont pour eux les premières personnes qu'ils rencontrent après avoir quitté leurs parents jusqu'au moment de l'arrivée sur leur lieu de vacances. Cette rencontre, très importante, conditionne souvent le début du séjour, aussi doit-on y attacher un soin particulier : l'enfant qui demande à être rassuré doit se sentir en confiance et en sécurité avec ces adultes qui sont le trait d'union entre le cocon familial et l'environnement nouveau de la «colo».

Chaque année, nous lançons un appel aux bonnes volontés pour élargir la liste de bénévoles que nous aiderons dans cette mission.

**- Le rôle du convoyeur :** Il est chargé de veiller à la sécurité des enfants. C'est un bénévole (parent ou agent) et non un salarié d'une agence de voyages. Il apporte son concours au bon déroulement du voyage de nos enfants.

**- Qui peut convoier ?**

Tous les agents des IEG actifs ou inactifs et leurs conjoints.

**- Qu'est-ce qu'un convoyage ?**

C'est de prendre la responsabilité effective d'un groupe d'enfants, et veiller à leur sécurité matérielle et morale du lieu de prise en charge au lieu de regroupement, terme du voyage.

C'est la possibilité de s'engager pour un ou plusieurs convoyages dans l'année.

C'est aussi la possibilité de convoier éventuellement un groupe comprenant ses propres enfants, mais dans le respect de l'engagement de prise en charge et de responsabilité du groupe.

**- Comment ça se passe ?**

Les équipes de convoyeurs sont constituées en relation avec la CMCAS. Les horaires sont déterminés, les billets commandés et les détachements des agents actifs demandés par la CMCAS.

Un groupe d'élus et de professionnels est en appui, avant, pendant et après le convoi.

**- La procédure de détachement :**

Les demandes sont effectuées par la CMCAS au responsable d'unité dont vous dépendez. Le délai étant relativement long, inscrivez-vous le plus rapidement possible, y compris pour le week-end.

**Vous êtes intéressé :**

Merci de contacter la CMCAS au 05 55 44 22 88.

*Merci d'avance pour les enfants !*

## Réunion convoyage

Nous vous proposons une réunion sur les convoyages le 30 mai 2017 à 17h30 à la Roche au Gô afin d'expliquer le rôle du convoyeur et d'échanger ensemble sur le vécu de chacun.



### MERCREDI RÉCRÉATIF DU 12 AVRIL - CENTRE ÉQUESTRE DE SAINT-JUST-LE-MARTEL

Inscription à retourner à la CMCAS avant le 5 avril. Tarif 8 € (Les mercredis récréatifs sont soumis à une participation en fonction du coût de l'activité)

Nom-Prénom: ..... = €

Nom-Prénom: ..... = €

Nom-Prénom: ..... = €

TOTAL: ..... €

Personnes à prévenir: ..... Tél. (portable si possible): .....

### SECTION - LOISIRS CRÉATIFS - LE 27 AVRIL

Inscription à retourner à la CMCAS avant le 21 avril.

Nom-Prénom: ..... = €

Nom-Prénom: ..... = €

Nom-Prénom: ..... = €

TOTAL: ..... €

Personnes à prévenir: ..... Tél. (portable si possible): .....

### MERCREDI RÉCRÉATIF DU 17 MAI - AU CENTRE DE LOISIRS JEUNES DE LIMOGES

Inscription à retourner à la CMCAS avant le 10 mai. Tarif 1 € (Les mercredis récréatifs sont soumis à une participation en fonction du coût de l'activité)

Nom-Prénom: ..... = €

Nom-Prénom: ..... = €

Nom-Prénom: ..... = €

TOTAL: ..... €

Personnes à prévenir: ..... Tél. (portable si possible): .....

### MERCREDI RÉCRÉATIF DU 14 JUIN - A L'ACCROBRANCHE DE LIMOGES

Inscription à retourner à la CMCAS avant le 7 juin. Tarif 10 €/enfant entre 6 et 11 ans et de 13 €/enfant entre 12 et 14 ans (Les mercredis récréatifs sont soumis à une participation en fonction du coût de l'activité)

Nom-Prénom: ..... = €

Nom-Prénom: ..... = €

Nom-Prénom: ..... = €

TOTAL: ..... €

Personnes à prévenir: ..... Tél. (portable si possible): .....





### MERCREDI RÉCRÉATIF DU 5 JUILLET - JOURNÉE À LA CITÉ DES INSECTES ET A VASSIÈRE

Inscription à retourner à la CMCAS avant le 28 juin. Tarif 18 € (Les mercredis récréatifs sont soumis à une participation en fonction du coût de l'activité)

Nom-Prénom: ..... = €

Nom-Prénom: ..... = €

Nom-Prénom: ..... = €

TOTAL: ..... €

Personnes à prévenir: ..... Tél. (portable si possible): .....

### UFOLEP 87 BASKET - JE SOUHAITE FAIRE DU BASKET DANS LE CADRE DU CHAMPIONNAT

Inscription à retourner à la CMCAS avant le 24 avril. (Montant en fonction des modalités d'accès aux activités à voir sur place)

Nom-Prénom: .....

Tél.: ..... Niveau:  débutant  pratiquant

### INSCRIPTION À LA SORTIE RANDONNÉE LE 22 MAI - GIMEL-LES-CASCADES

Inscription à retourner à la CMCAS avant le 12 mai accompagnée d'un chèque à l'ordre de la CMCAS de Limoges.

Tarifs: AD et OD: 33 €/pers. Extérieurs: 43 €/pers.

Nom-Prénom: ..... = €

Nom-Prénom: ..... = €

TOTAL: ..... €

### INSCRIPTION À PARKATTAK LE 20 MAI

Inscription à retourner à la CMCAS avant le 12 mai accompagnée d'un chèque à l'ordre de la CMCAS de Limoges.

Tarifs: AD et OD: 17,25 €/pers. ou repas seul 8,25 €. Extérieurs: 23 €/pers. ou repas seul 11 €

Nom-Prénom: ..... = €

Nom-Prénom: ..... = €

TOTAL: ..... €

### INSCRIPTION À L'AFTER WORK LE 30 JUIN

Inscription à retourner à la CMCAS avant le 23 juin accompagnée d'un chèque à l'ordre de la CMCAS de Limoges.

Tarifs: AD et OD: 4 €/pers.

Nom-Prénom: ..... = €

Nom-Prénom: ..... = €

TOTAL: ..... €

### SECTION MOTO - BALADE SUR LES ROUTES DE LA VALLÉE DE LA VÈZÈRE LE 20 MAI

Inscription à retourner à la CMCAS avant le 19 mai accompagnée d'un chèque à l'ordre de la CMCAS de Limoges.

Tarifs: AD et OD: 20 €/pers. et extérieurs: 27 €/pers.

Nom-Prénom: ..... = €

Nom-Prénom: ..... = €

TOTAL: ..... €





### SECTION MOTO - BALADE SUR LES ROUTES DE LA SIOULE/LÉS MONTS D'Auvergne DU 17 AU 19 JUIN

Inscription à retourner à la CMCAS avant le 19 mai accompagnée d'un chèque à l'ordre de la CMCAS de Limoges.

Tarifs: AD et OD: 67 €/pers. et extérieurs: 90 €/pers.

Nom-Prénom: ..... = €

Nom-Prénom: ..... = €

TOTAL: ..... €

### SECTION GASTRONOMIE-CUISINE - Cours d'œnologie LE JEUDI 8 JUIN

Inscription à retourner à la CMCAS avant le 31 mai accompagnée d'un chèque à l'ordre de la CMCAS du montant de 15 €/pers./journée

Nom-Prénom: ..... = €

Nom-Prénom: ..... = €

TOTAL: ..... €

### INSCRIPTION AUX VEYRACOMUSIES DU 25 AU 27 MAI

Les billets des spectacles sont à retirer à la CMCAS de Limoges du 18 au 24 mai.

Inscription à retourner à la CMCAS accompagnée d'un chèque à l'ordre de la CMCAS (voir tarif)

Nom-Prénom: ..... = A ..... € + B ..... € + C ..... € = €

Nom-Prénom: ..... = A ..... € + B ..... € + C ..... € = €

Nom-Prénom: ..... = A ..... € + B ..... € + C ..... € = €

Nom-Prénom: ..... = A ..... € + B ..... € + C ..... € = €

Nom-Prénom: ..... = A ..... € + B ..... € + C ..... € = €

TOTAL: ..... €

### SECTION BALL-TRAP - JE SOUHAITE PARTICIPER AU CHALLENGE INTER CMCAS LE 20 MAI 2017 SUR LE SITE DE ST JOUVENT

Inscription à retourner à la CMCAS avant le 13 mai . Une participation financière sera demandée sur place.

Nom-Prénom: .....

Nom-Prénom: .....

### SECTION BALL-TRAP - JE SOUHAITE PARTICIPER AU 38<sup>e</sup> CHALLENGE MARCEL PAUL À RODEZ DU 25 AU 28 MAI 2017

Inscription à retourner à la CMCAS avant le 11 avril accompagnée d'un chèque à l'ordre de la CMCAS.

Tarifs : AD/OD : 110 € adulte tireur AD/OD : 75 € adulte accompagnant OD de - 12 ans : 35 €

Nom-Prénom: ..... = €

Nom-Prénom: ..... = €

TOTAL: ..... €

### SECTION PÉTANQUE - JE SOUHAITE PARTICIPER À L'ACTIVITÉ SUR LE SITE DE LA ROCHE AU GÔ.

Inscription à retourner à la CMCAS.

Nom-Prénom: .....

Nom-Prénom: .....



## SECTION SPORTS AÉRIENS DE LA CMCAS - JOURNÉE PROMENADES AÉRIENNES LE 11 JUIN, À L'AÉRO-CLUB DE ST JUNIEN

Inscription auprès de la CMCAS avant le 6 juin.

Tarifs (fonction de la durée, à régler sur place): AD et OD: 20 €/pers. Extérieurs possibles: 24 €/pers. pour 30 min. de vol

Nom-Prénom: ..... = €  
Nom-Prénom: ..... = €  
Nom-Prénom: ..... = €  
TOTAL: ..... €

### INSCRIPTION CONVOYAGES ET ACCUEIL EN GARE ETE 2017

A retourner à la CMCAS

OUVRANT DROIT: Nom - Prénom: ..... Né(e) le: .....

NIA: ..... SLVie: ..... Unité: .....

Adresse de l'Unité pour la demande de détachement: .....

Tél. personnel: ..... Tél. Travail: ..... Portable: .....

Adresse: .....

AYANT DROIT (CONJOINT): Nom - Prénom: ..... Né(e) le: .....

Tél. personnel: ..... Tél. Travail: ..... Portable: .....

Adresse: .....

Je participe: aux convoys:  oui  non aux accueils en gare:  oui  non

#### DATES DE CONVOYAGES (cocher les cases correspondantes à vos disponibilités)

N° de session	Aller le	Convoysage sur 2 jours	Convoysage sur 1 journée	Retour le	Convoysage sur 2 jours	Convoysage sur 1 journée	Accueil en gare sur 1 journée
01	Lundi 10-07			Jeudi 20-07			Lundi 10-07 et Jeudi 20-07
02	Mardi 11-07			Lundi 31-07			Mardi 11-07 et Lundi 31-07
03	Vend 21-07			Lundi 31-07			Vend. 21-07 et Lundi 31-07
08	Mer. 12-07			Mercredi 26-07			Mer. 12-07 et Mer. 26-07
04	Jeudi 3-08			Mercredi 16-08			Jeudi 3-08 et Mer. 16-08
05	Jeudi 3-08			Mercredi 23-08			Jeudi 3-08 et Mer. 23-08
06	Jeudi 17-08			Mercredi 30-08			Jeudi 17-08 et Mer. 30-08
07	Vendredi 4-08			Lundi 21-08			Ven. 4-08 et Lundi 21-08

Pour les collègues en activité, réservez ces dates dès aujourd'hui auprès de votre hiérarchie en établissant votre liasse d'absence.

**Joindre impérativement un RIB à votre réponse.**

A réception de vos propositions, nous vous adresserons une attestation sur l'honneur qui devra nous être retournée. Pour les conjoints nous fournir un extrait du casier judiciaire, à demander par internet sur le site du Ministère de la Justice: <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/EJE20c> ou se rapprocher de la CMCAS.

**Nous vous proposons une réunion de préparation le 30 mai 2017 à 17h30 à la Roche au Gô.**

Nous vous remercions par avance pour votre participation et votre implication aux convoysages des enfants de la CMCAS de LIMOGES.

## Points d'accueil de proximité

### Vous avez des questions sur :

- ✓ Les vacances ✓ Les vacances jeunes
- ✓ Les activités ponctuelles ✓ Les informations de base des assurances
- ✓ Vos changements de situation ✓ Les activités sportives
- ✓ Les activités culturelles ✓ Les aides à la personne ✓ etc.

**Un professionnel de la CMCAS sera présent pour vous répondre**

### Calendriers des points d'accueil (ouvert à tous les bénéficiaires)

POINT D'ACCUEIL	ADRESSE	DATE
Agence de Bellac	Rue des Vieux Blats 87300 BELLAC	Les mardis 04/04 - 02/05 - 06/06 (de 8 h à 9 h 30)
Peyrat-le-Château	Usine du MAZET 87470 PEYRAT-LE-CHÂTEAU	Jeudi 27/04 - mercredi 24/05 - jeudi 29/06 (de 15 h 30 à 17 h)
Agence de Saint-Junien	Avenue du Général de GAULLE 87200 SAINT-JUNIEN	Les mardis 11/04 - 09/05 - 13/06 (de 8 h à 9 h 30)
Agence de Saint-Yrieix	1 Avenue de Limoges 87500 SAINT-YRIEIX	Les mardis 25/04 - 16/05 - 20/06 (de 8 h à 9 h 30)
Plateau du Roussillon	Point d'accueil ouvert aux agents du Roussillon	Les mardis 4 et 25/04 - 2 et 16/05 - 6 et 20/06 (de 14 h à 16 h)
CMCAS de Limoges	79, Rue de la Croix Verte 87039 LIMOGES	Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
UP Centre Ester Technopole	Point d'accueil ouvert aux agents d'UP Centre	Les jeudis 6 et 20/04 - 4 et 18/05 - 1 <sup>er</sup> et 22/06 (de 9 h à 11 h)